Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

SM LE ROI RENOUVELLE SA CONFIANCE EN M. AHMED GHAZALI EN TANT QUE PRÉSIDENT DE LA HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE, NOMME ET REÇOIT LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE ET LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

25 mai 2011

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, mardi 24 mai 2011, à la salle du Trône au Palais Royal à Rabat, M. Ahmed Ghazali, Président du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle - CSCA, auquel le Souverain a renouvelé Sa confiance en tant que Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle - HACA.

Sa Majesté le Roi a également reçu Mme Rabha Zeidguy et MM. Faouzi Skalli, Mohamed Galaoui et

Mohamed Abderrahim, et les a nommés comme nouveaux membres du CSCA, et ce en application des dispositions de l'article 6 du Dahir portant création de cette instance.

A cette occasion, et conformément aux dispositions du même Dahir, Sa Majesté le Roi a reçu, respectivement Mesdames et Messieurs :

- Mohamed Aujjar et Bouchaïb Ouabbi, nommés par le Premier Ministre ;

- Talaâ Saoud Atlassi, désigné par le Président de la Chambre des Représentants ;

- Madame Khadija ElGour, nommée par le Président de la Chambre des Conseillers.

Au cours de cette audience, Sa Majesté le Roi a également nommé M. Nawfel Raghay, Directeur Général de la Communication Audiovisuelle - DGCA.

Les nouveaux membres du CSCA ont prêté serment devant Sa Majesté le Roi.

Le renouvellement de la composition de l'instance vient concrétiser la volonté Royale constante de veiller à ce que les organes et les membres de la HACA s'acquittent, collectivement, avec probité et impartialité, des missions qui lui sont confiées.

A cet égard, il leur incombe de continuer à œuvrer à la régulation et la modernisation de l'audiovisuel national public et privé, afin que la HACA contribue efficacement à la mise à niveau et au développement de ce secteur, de manière à ce qu'il constitue un pilier fondamental pour l'ancrage d'une citoyenneté responsable et la consolidation du pluralisme politique, culturel, linguistique et médiatique, et un levier solide du progrès démocratique que connaît le Maroc.

Après avoir salué le travail accompli par le président de la HACA et ses anciens membres, Sa Majesté le Roi a engagé les nouveaux membres à observer scrupuleusement les normes d'objectivité et de professionnalisme, et les règles d'accès équitable aux médias audiovisuels pour les différents courants de pensée et sensibilités de la société marocaine, tout en veillant au respect de la primauté de la loi et de la déontologie de la profession.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B